



Macon, lundi 5 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03463

Pris en application :

- Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
- Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
- Arrêté préfectoral n° BSCD/2021/173 du 1er juillet 2021

Feux d'artifices

**Feu d'artifice du 14 juillet 2021
à Chalon-sur-Saône aux Granges Forestiers**

Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**- le 14/07/2021 de 21:30 à 23:30**

- o Saône
entre les pk 141,000 et pk 141,800 - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/07/2021 de 21:30 à 23:30

- o Saône
entre les pk 141,000 et pk 141,800 (Granges Forestiers) - Rive gauche
- o Saône
entre les pk 141,200 et pk 141,500 (Quai Gambetta) - Rive droite

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/07/2021 de 21:30 à 23:30

- o Saône
entre les pk 141,000 et pk 146,000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Lors du feu d'artifice du 14 juillet 2021 qui se déroulera à Chalon-sur-Saône aux Granges Forestiers de 21 h 30 à 23 h 30, en rive gauche de la Saône, la navigation sera interrompue du PK 141,000 au PK 141,800. Les usagers de la voie d'eau devront faire preuve d'une vigilance particulière à l'approche de la manifestation. Le stationnement sera interdit au Quai Gambetta du PK 141,200 au PK 141,500 rive droite et aux Granges Forestiers du PK 141,000 au PK 141,800 en rive gauche, le 14 juillet 2021 entre 21 h 30 et 23 h 30.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

UTI Grande Saône
26, Quai des Marans
71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :
15/07/2021

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY